

Recrutement d'un enseignant de statut second degré dans le supérieur

Rentrée universitaire 2025-2026

| Identification du poste | Nature : | ⊠ PRAG ⊠ PRCE ⊠ CDD | DÉPARTEMENT/FILIÈRE |
|-------------------------|--|-----------------------|--|
| | N°: Discipline: | PRAG10 PHILOSOPHIE | ☐ DEG ☐ LLSH ☐ SCIENCES ☐ INSPE |
| État du poste | | | Date de prise de fonction : 18 août 2025 |
| Mode de recrutement | Mutation à séjour règlementé en outre-mer (2 ans renouvelable une fois) au titre du décret no 96-1026 du 26 novembre 1996 relatif à la situation des fonctionnaires de l'Etat et de certains magistrats dans les territoires d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna) ou par voie contractuelle | | |

Présentation de l'établissement :

L'université de la Polynésie française est implantée sur l'île de Tahiti. C'est une université pluridisciplinaire qui compte environ 3 500 étudiants, 115 enseignants et enseignants-chercheurs, 100 personnels administratifs et 200 enseignants vacataires. L'UPF a accédé aux responsabilités et compétences élargies depuis le 1er janvier 2013. Le budget est de 28 millions d'euros dont 22 de masse salariale. Elle comprend 3 départements de formation STS (Sciences, Technologies, Santé), DEG (Droit, Économie, Gestion) et LLSH (Lettres, Langues et Sciences Humaines), et un Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation. Au niveau de la recherche, elle est organisée autour de 4 équipes d'accueil (GDI, EASTCO, GEPASUD, GAATI), 2 structures fédératives (CIRAP et OGT), 1 UMR (n° 241-EIO) et une USR (n° 2003-MSHP).

Profil d'enseignements :

Il s'agit d'un temps plein, 384 HETD réparties entre actions de formation et d'accompagnement des stagiaires. La personne recrutée devra avoir des connaissances et des compétences en Philosophie de l'éducation.

- Elle assurera des enseignements au sein des différents parcours du Master MEEF de l'INSPÉ. Les enseignements à dispenser concernent essentiellement :
 - les étudiants des masters MEEF, préparant les concours de Professeur des Ecoles (CRPE) et CAPES;
 - les stagiaires des parcours DIU et AEU enseignement (1er et 2nd degrés).

Les contenus des cours visent la professionnalisation progressive et la préparation aux concours (ex : les missions du professeur, le contexte d'exercice du métier...).

Les cours font partie du « Tronc Commun » et sont mutualisés entre les parcours.

- 2. Autres missions dans le dispositif de formation
 - Accompagnement pédagogique des étudiants (assurer la fonction de « tuteur INSPÉ », les visites et les évaluations pendant les stages en établissement (école, collège ou lycée), contribuer à la mise en place de grilles d'évaluation, travail sur le portfolio, ...).
 - Suivi des étudiants du master MEEF (suivi de leur cursus, suivi des stages en relation étroite avec les tuteurs de terrain).
 - Participation aux différents jurys, commissions et groupes de travail.

Par ailleurs, l'enseignant pourra être amené à codiriger des mémoires de M2.

Enfin, au-delà des fonctions d'enseignement, une implication dans les tâches pédagogiques et administratives pourra être demandée (responsabilité d'année, coordination et/ou suivi des stages, suivi de projets tuteurés et de mémoires de master...).

Le candidat retenu devra accompagner la stratégie numérique de l'Université. Une expérience et/ou des compétences dans l'utilisation des TICE au service des apprentissages seront valorisées. Sachant que l'établissement s'inscrit dans une démarche d'hybridation pédagogique, une participation aux enseignements du campus connecté pourra également être requise.

La candidature et le dépôt des pièces à joindre au dossier sont obligatoires dans l'application GALAXIE-VEGA pour que la candidature soit valide.

Clôture de l'enregistrement des candidatures : 25/11/2024 à 16h (heure de Paris).

- Pièce d'identité
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé faisant apparaître le cursus universitaire et le parcours professionnel du candidat;

• le dernier arrêté de promotion d'échelon.

Informations complémentaires :

POUR LES TITULAIRES UNIQUEMENT

Le dossier de candidature à un emploi de type second degré dans l'enseignement supérieur est dématérialisé

Ce module de Galaxie vous permet de :

- Constituer votre dossier de candidature,
- Déposer les pièces obligatoires (pièce d'identité, curriculum vitae, lettre de motivation, arrêté justifiant le classement, arrêté de la dernière affectation ou de la position, justificatif RQTH pour les personnes concernées) et éventuellement les pièces complémentaires que chaque établissement aura préalablement mentionnées dans GALAXIE,
- Suivre votre(vos) candidature(s),
- Prendre connaissance de votre classement,
- Formuler, le cas échéant, des voeux d'affectation.

Aucun courriel automatique de Galaxie ne vous sera envoyé vous rappelant les dates de la phase de saisie des voeux. Les dates sont précisées sur le calendrier en ligne sur cette page.

Il vous appartient donc de suivre l'état de votre dossier et de prendre connaissance des décisions de l'établissement via l'application Galaxie pour savoir si votre dossier a fait l'objet d'un classement entre le vendredi 10 janvier 2025, 16 h (heure de Paris) et le vendredi 17 janvier 2025, 16 h (heure de Paris). En cas de classement, vous devez émettre vos voeux d'affectation.

❖ POUR LES CONTRACTUELS :

Merci d'adresser votre candidature à l'adresse suivante : drh.recrutements@upf.pf

- Pièce d'identité
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé faisant apparaître le cursus universitaire et le parcours professionnel du candidat;
- le diplôme le plus élevé

CONTACT:

- Aspects pédagogiques : <u>direction-inspe@upf.pf</u>

- Aspects administratifs : drh.recrutements@upf.pf